GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 20 octobre 2026 à 18h00

Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1.	AIX-LES-BAINS	T	ANCIAUX Christèle	Départ après la délibération 285
2.	AIX-LES-BAINS	T	BERETTI Renaud	
3.	AIX-LES-BAINS	T	BRAUER Michelle	
4.	AIX-LES-BAINS	T	BRUYERE Daniel	
5.	AIX-LES-BAINS	T	CLAVAL Luce	
6.	AIX-LES-BAINS	T	CONOGLIO Liliane	
7.	AIX-LES-BAINS	T	DELROISE Hubert	Pouvoir de FERRARI Marina
8.	AIX-LES-BAINS	T	DUBOUCHET-REVOL Karine	Départ après la délibération 281
9.	AIX-LES-BAINS	T	FRUGIER Michel	
10.	AIX-LES-BAINS	T	GUIGUE Thibaut	Pouvoir de PAPOZ Julien
11.	AIX-LES-BAINS	T	HUSSON Anaïs	
12.	AIX-LES-BAINS	T	MOIROUD Christophe	
13.	AIX-LES-BAINS	T	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	Pouvoir de DUBOUCHET-REVOL Karine
14.	AIX-LES-BAINS	T	MOUGNIOTTE Alain	
15.	AIX-LES-BAINS	T	PETIT GUILLAUME Sophie	
16.	AIX-LES-BAINS	T	ROUPIOZ Claire	Pouvoir de LEFAY Anne
17.	AIX-LES-BAINS	T	TOMASI Pierre	Pouvoir de VASQUEZ Christian
18.	AIX-LES-BAINS	T	VIAL Jean-Marc	Pouvoir de VAIRYO Nicolas
19.	BRISON SAINT INNOCENT	T	CROZE Jean-Claude	
20.	BRISON SAINT INNOCENT	T	MASSONNAT Marthe	
21.	CHANAZ	T	HUSSON Yves	
22.	CONJUX	T	POCHAT Nathalie	
23.	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	BEAUX-SPEYSER Danièle	
24.	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	ESTIEU Philippe	
25.	ENTRELACS	T	BRAISSAND Jean-François	
26.	ENTRELACS	T	DERIPPE Christophe	
27.	ENTRELACS	T	EXERTIER Sandrine	
28.	ENTRELACS	T	ROUSSEAU Pascale	
29.	ENTRELACS	T	SCHMITT Nathalie	Départ après la délibération 281
30.	GRESY-SUR-AIX	T	MAITRE Florian	Pouvoir de SCHMITT
31.	GRESY-SUR-AIX	T	PIGNIER Colette	Pouvoir de TROQUIER Chrystel
32.	LA BIOLLE	T	NOVELLI Julie	
33.	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	MORIN Bruno	
34.	LE BOURGET DU LAC	T	CHATILLON Anne	
35.	LE BOURGET DU LAC	T	GUISSANT Franck	
36.	LE BOURGET DU LAC	T	MERCAT Nicolas	
37.	LE BOURGET DU LAC	T	MEUNIER Roland	
38.	LE MONTCEL	S	ALBERT Sylvaine	
39.	MERY	T	ROULET Stéphane	Pouvoir de FONTAINE Nathalie
40.	MOTZ	T	CLERC Gérard	
41.	MOUXY	T	MORET Jean-Paul	
42.	MOUXY	T	WESTRELIN Fabienne	
43.	ONTEX	T	CARRIER Christiane	
44.	PUGNY CHATENOD	T	CROUZEVIALLE Bruno	
45.	RUFFIEUX	T	ROGNARD Olivier	Pouvoir de ARRAGAIN Manuel
46.	SAINT OURS	T	ALLARD Louis	Pouvoir de GRELLIER Jean-Marc
47.	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	DILLENSCHNEIDER Gérard	
48.	TRESSERVE	T	LOISEAU Jean-Claude	
49.	TRESSERVE	T	ROUSSEL Christian	
50.	TREVIGNIN	T	CHAPUIS Nicolas	Pouvoir de VIDAL Romain
51.	VIVIERS-DU-LAC	T	MONANGE Myriam	Pouvoir de CARON Bernard
52.	VOGLANS	T	BERNON Martine	
53.	VOGLANS	T	MERCIER Yves	

23 communes présentes

Absents excusés :

Yohann CHANIAC - CHINDRIEUX

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Lac, légalement convoqués le 13 octobre 2026 par le président, Renaud BERETTI, se sont réunis à Aix-les-Bains, au siège de la communauté d'agglomération, 1500 boulevard Lepic.

Un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse (32 points à l'ordre du jour) et les projets de délibérations était joints à la convocation.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis le 14 octobre 2026 aux conseillers communautaires suppléants conformément à l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales, ainsi qu'aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte règlementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DÉLIBÉRATION

N° : C-277 Année : 2026

Exécutoire le : 28 OCT. 2026

Publiée / Notifiée le : 28 OCT. 2026

Visée le : 27 OCT. 2026

ADMINISTRATION GENERALE

Election des membres de la commission Cohésion sociale

Monsieur le Président rappelle la délibération du conseil communautaire du 22 septembre 2026, créant les commissions thématiques.

Il convient de procéder à la désignation des membres de la commission Cohésion sociale.

Il est rappelé que cette commission est composée :

- Du président de Grand Lac, qui en est le président de droit,
- Du vice-président délégué à la thématique,
- De 3 représentants maximum par commune, communautaire ou municipal,
- D'un siège pour chaque liste minoritaire (soit 6 sièges).

Il est proposé de désigner au sein de cette commission :

1.	PRESIDENT	BERETTI	Renaud
2.	VICE-PRESIDENT(E)	MERCAT	Nicolas
3.	AIX-LES-BAINS - MAJORITE	BRAUER	Michelle
4.	AIX-LES-BAINS - MAJORITE	ROUPIOZ	Claire
5.	AIX-LES-BAINS - MAJORITE	CAMPANELLA	Marietou
6.	AIX-LES-BAINS - MINORITE	DELROISE	Hubert
7.	AIX-LES-BAINS - MINORITE	TOBAL DE ALAIZ	Mathieu
8.	AIX-LES-BAINS - MINORITE	BRUYERE	Daniel
9.	BRISON-SAINT-INNOCENT	BAROUDEL	Magali
10.	BRISON-SAINT-INNOCENT	ADTE	Audrey
11.	BRISON-SAINT-INNOCENT	EMMONS TOUZEAU	Deirdre
12.	CHANAZ	DARFEUILLE	Pascale
13.	CHANAZ	DELOMIER	Emilie
14.	CHINDRIEUX	MAZIN	Cathy
15.	CHINDRIEUX	MARTIN	Orane
16.	DRUMETTAZ-CLARAFOND - MINORITE	DEFRANOUX	Marie-Claire
17.	ENTRELACS - MAJORITE	ROUSSEAU	Pascale
18.	ENTRELACS - MAJORITE	FOSSORIER	Sonia
19.	GRESY-SUR-AIX	PIGNIER	Colette
20.	GRESY-SUR-AIX	TONA	Jocelyne
21.	LA CHAPELLE-DU-MONT-DU-CHAT	O'SULLIVAN	Gisèle
22.	LA CHAPELLE-DU-MONT-DU-CHAT	PARIOT	Didier
23.	LE BOURGET-DU-LAC - MAJORITE	SABATIER-ABIDI	Nadia
24.	LE BOURGET-DU-LAC - MAJORITE	GENOVESE	Véronique
25.	LE BOURGET-DU-LAC - MAJORITE	DEGRANGE	Nathalie

26.	LE BOURGET-DU-LAC - MINORITE	GUISSANT	Franck
27.	MERY	EXERTIER	Mathilde
28.	MOTZ	ORTIZ GUTTIEREZ	Myriam
29.	MOTZ	VIRET	Amandine
30.	MOUXY	KETTERER	Michelle
31.	MOUXY	MORET	Jean-Paul
32.	MOUXY	EXERTIER	Brigitte
33.	ONTEX	YUNG HING	Véronique
34.	RUFFIEUX	MAURICE	Véronique
35.	RUFFIEUX	CAGNON	Fabienne
36.	RUFFIEUX	FEUGA	Xavier
37.	SAINT-OFFENGE	GELLOZ	Béatrice
38.	SAINT-OURS	MOULIN	Myriam
39.	SAINT-OURS	GALLIOZ	Virginie
40.	SAINT-OURS	DEBAIN	Hugo
41.	SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE	LOGNOZ	Charlotte
42.	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	PARIS	Nicole
43.	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	HERITIER	Jocelyne
44.	TREVIGNIN	JEAN	Denise
45.	VIONS	LAMBERT	Michèle
46.	VIONS	FANI	Sébastien
47.	VIONS	FONTAINE	Anne
48.	VIVIERS-DU-LAC	MERMILLOD	Catherine
49.	VIVIERS-DU-LAC	MEKEDDEM	Nassim
50.	VOGLANS	BOUZIANE	Malika
51.	VOGLANS	LEIRIA	Amandine

Une seule candidature ayant été présentée pour chaque poste à pourvoir, le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- FIXE la composition de la commission Cohésion sociale à 51 membres,
- CONSTATE l'élection des membres de la commission Cohésion sociale.

Aix-les-Bains, le 20 octobre 2026

Le Président,
Renaud BERETTI

GRAND LAC ★ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ★

La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI

- Délégués en exercice : 71
- Présents : 53
- Présents et représentés : 64
- Abstentions : 0
- Votants : 64
- Pour : 64
- Contre : 0
- Blancs : 0
- Nuls : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :	Délibération C-277 : Election des membres de la commission Cohésion sociale
Date de transmission de l'acte :	27/10/2026
Date de réception de l'accusé de réception :	27/10/2026
Numéro de l'acte :	d6058 (voir l'acte associé)
Identifiant unique de l'acte :	073-200068674-20261020-d6058-DE
Date de décision :	20/10/2026
Acte transmis par :	ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID
Nature de l'acte :	Délibération
Matière de l'acte :	5. Institutions et vie politique 5.3. Designation de representants 5.3.5. Autres (dont SEM; Commissions...)